Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212203798-20260427-20260427_06-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE TRÉVOU-TRÉGUIGNEC

SÉANCE DU LUNDI 27 AVRIL 2026 À 18H30

Nombre de Conseillers en exercice :	19
Date de convocation :	20/04/2026
Nombre de Conseillers présents :	18
Date d'affichage :	20/04/2026
Nombre de pouvoirs :	01
Nombre d'absents :	00

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de TRÉVOU-TRÉGUIGNEC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. ADAM Pierre, Maire.

Présents : M. ADAM Pierre, Maire – Mme SAUVEE Julie – M. BODSON Jean – M. DERRIEN Dominique (Adjoints) – M. BERTHON Jean-Denis – Mme BROUDIC Camille – Mme DAVID Marie-Josée – M. LAILLON Jean-Claude - M. MERCIER Xavier (Conseillers délégués) – M. BALCOU Vincent – M. LAMARRE Michaël – M. LE DAMANY Philippe – Mme LE PAPE Patricia – M. LE RALLEC Erwan – Mme OLIER Jocelyne – Mme MOREL Linda – Mme WITTERSHEIM Anne-Sophie (Conseillers Municipaux).

Absent-Excusé :

Procurations : Mme MARTIN Chloé donne pouvoir à M. LAMARRE Michaël

Secrétaire de séance : Mme SAUVEE Julie

DÉLIBÉRATION n° 2026.04.27* 06

Objet : Finances : Amortissements des travaux d'aménagement de la Supérette

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la perception de LANNION qui demande de prévoir, dans le budget de la Superette, l'amortissement correspondant aux travaux d'aménagement de la superette réalisé pour un montant de 9 949,49 euros pour une durée de 10 ans à compter de 2026.

Après avoir entendu toutes précisions utiles et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** de procéder à l'amortissement d'aménagement de la Superette (compte 28151 du budget de la Superette).

- **FIXE** la durée cet amortissement à 10 ans soit 994 €uros par an.

FAIT ET DELIBERE A LA DATE CI-DESSOUS

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission	Le Maire,	La secrétaire,
Le 28/04/2026	Pierre ADAM	Julie SAUVÉE

MAIRIE DE TREVOU-TREGUIGNEC (Côtes d'Armor)